Acte n° 2022C86



DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice 45 Date de convocation du Conseil Communautaire : :

Présents : 31 Le 07/04/2022

Pouvoirs : 10 Votants : 41

Le 14 avril 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents: Didier ALBAN, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND,

Absents excusés: Gabriel AUMONIER (Pouvoir Valérie BOYER), Fabien BIHLER (Pouvoir Jean-Jacques DUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir Patrick NABETH), Frédéric VALLOS (Pouvoir Marc PECHOUX), Catherine VIGNON (Pouvoir Marcel BABAD).

Secrétaire de séance : Jean-Jacques DUMONT.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE - Demande de subvention du Comité franvernois

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président chargé de la culture et de l'économie, présente l'événement culturel porté par le Comité franvernois.

Cet événement consiste en l'organisation d'un concert de chansons sud-américaines, jouées et chantées par le groupe Vidala.

Ce concert aura lieu le samedi 16 avril 2022, à 20h, à la salle Michel Berthoud de Frans. Cette salle peut accueillir 250 personnes.

Pour mener ce projet, le Comité franvernois demande le soutien de la Communauté de communes à hauteur de 2 273 €.

M. Yves DUMOULIN souligne le rayonnement intercommunal de ce concert, et son adéquation avec le projet culturel de la CCDSV adopté par le Conseil communautaire du 27 janvier 2022. Il précise que dans le cas où le concert serait annulé, notamment pour raison sanitaire, le versement de la subvention serait suspendu.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 31/03/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER la demande de subvention ;
- > DE DIRE que le versement de cette subvention est conditionné par la réalisation du concert qui fait l'objet de la demande de subvention;
- **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2022.

A Trévoux, le 14/04/20 OMBES Le Président, SAONE Marc PECHOUX

AIN

1 9 AVR. 2022 Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : N° récépissé télétransmission: 001-200042497-20220414-2022C86-CP Affichage le :

1 9 AVR. 2022